

Portes ouvertes au bureau partagé



Portes ouvertes au bureau partagé

La Poste du Gers invite le **mardi 14 mai 2019** à découvrir l'espace de co-working du bureau de poste - 1 rue de La Poste, à Saint-Clar -, **de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**.

Le bureau partagé sera présenté avec ses modalités d'utilisation et de réservation, d'inscription.

Les visiteurs découvriront le comptoir réservé pour se connecter au Wifi, accessible à tous, mais aussi l'îlot numérique de la la Maison des services au Public.

Si La Poste développe des solutions de « co-working » dans les grandes villes, elle entreprend aujourd'hui également, avec le soutien de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale du Gers, de développer une offre expérimentale de ce type en zone rurale. C'est le bureau de poste de Saint-Clar, qui abrite une Maison de Services au Public, qui est le site de cette première expérimentation.

Ce site de travail partagé réunit un comptoir connecté, l'îlot numérique de la maison de services au public (MSAP) et un bureau partagé équipé d'une imprimante. Grâce à une convention entre La Poste, Gers Développement et la mairie, les télétravailleurs indépendants du réseau Soho-Solo du Gers et les associations locales peuvent donc utiliser gratuitement le bureau connecté sur réservation par e-mail (msap.saint-clar@laposte.fr).

Sur la photo ci-dessous : David Taupiac, maire de Saint-Clar, Rémi Branet, président de Gers Développement, Guy Mantovani, président de la Commission Départementale de Présence Postale (CDPPT) du Gers, et Andrée Dumoulin, déléguée départementale du Groupe La Poste dans le Gers, ont signé, le 9 avril 2019, une convention lançant officiellement l'expérimentation d'un premier espace de travail partagé abrité en bureau de poste du Gers. Pour de plus amples précisions, retrouvez notre article détaillé [CLIC ICI](#).



Signature de la convention, le 09 avril 2019 - Photo DR